



SAINT-LOUIS
Agglomération
Terres d'avenir

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

2. Objet du marché :

Intitulé :

Services d'assurances pour SAINT-LOUIS Agglomération – 2022 à 2025

Type de marché :

Il s'agit d'un marché de services.

Classification CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

| Code CPV principal | Libellé du code CPV principal |
|--------------------|--|
| 66515000-3 | Services d'assurance dommages ou pertes |
| 66516000-0 | Service d'assurances responsabilité civile |
| 66514110-0 | Services d'assurance de véhicules à moteur |
| 66513000-9 | Services d'assurance défense et recours et service d'assurance tous risques chantier |

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Durée du marché :

Pour chaque lot, le marché prend effet à compter du 1^{er} janvier 2022 à 00h00, pour une durée de 4 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2025 à 23h59. Il n'est pas reconductible.

La date anniversaire du marché est fixé au 1^{er} janvier de chaque année



En tout état de cause, la durée d'exécution de la partie forfaitaire, comme de la partie à bons de commandes du marché composite ne pourra dépasser 36 mois à compter de sa date de notification.

Pour chaque lot, le marché pourra faire l'objet d'une résiliation annuelle à la date anniversaire (voir ci-dessus) en respectant un préavis réciproque de 6 mois.

Par dérogation à l'article R 113-10 du Code des Assurances, l'Assureur ne pourra pas résilier le contrat après sinistre. Seule la résiliation en respectant le préavis sera possible.

Type de procédure :

Appel d'offres ouvert (application de l'article R.2124-2 du Code de la Commande Publique)

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

| Rang | Critère de jugement des offres | Pondération |
|------|--------------------------------|-------------|
| 1 | Valeur Technique | 55% |
| 2 | Prix des prestations | 45 % |

Publications antérieures concernant le même marché :

Avis d'appel public à la concurrence paru :

- Au BOAMP n°21-102309 du 24/07/2021
- Au JOUE du 27/07/2021 sous le n°2021/S 143-380621

Avis rectificatif n°1 par :

- Au BOAMP n°21-107444 du 04/08/2021
- Au JOUE du 06/08/2021 sous le n°2021/S 151-402613

Avis rectificatif n°2 par :

- Au BOAMP n°21-118581 du 05/09/2021
- Au JOUE du 08/09/2021 sous le n°2021/S 174-454712

3. Attribution du marché :

Lot n°1 : Assurance des dommages aux biens et risques annexes

Date d'attribution du marché : Lundi 15 novembre 2021



Titulaire du marché :

GROUPAMA GRAND EST
30 Boulevard de Champagne
BP 97830 – 21078 DIJON CEDEX

Montant des prestations :

Pour un montant de prime annuelle égale à 62 175,67 € TTC, tel que ressortant de l'acte d'engagement du candidat. C'est plus particulièrement la solution alternative du candidat qui a été retenue.

Lot n°2 : Assurance des responsabilités et risques annexes

Date d'attribution du marché : Lundi 15 novembre 2021

Titulaire du marché :

SMACL ASSURANCES
141, rue Salvador ALLENDE
79031 NIORT CEDEX

Montant des prestations :

Pour un montant de prime annuelle égal à 15 285,54 € TTC, tel qu'il ressort de l'acte d'engagement du candidat. Ce montant de prime inclut les prestations supplémentaires éventuelles n°1 et n°2 qui ont été retenues par le pouvoir adjudicateur.

Lot n°3 : Assurance des véhicules à moteur et risques annexes

Date d'attribution du marché : Lundi 15 novembre 2021

Titulaire du marché :

SMACL ASSURANCES
141, rue Salvador ALLENDE
79031 NIORT CEDEX

Montant des prestations :

Pour un montant de prime annuelle égal à 46 328,60 € TTC, tel qu'il ressort de l'acte d'engagement du candidat. C'est plus particulièrement la solution alternative du candidat qui a été retenue. Le montant de prime inclut la prestation supplémentaire éventuelle n°1 qui a été retenue par le pouvoir adjudicateur.

Lot n°4 : Assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus.

Date d'attribution du marché : Lundi 15 novembre 2021



Titulaire du marché :

GROUPAMA GRAND EST
30 Boulevard de Champagne
BP 97830 – 21078 DIJON CEDEX

Montant des prestations :

Pour un montant de prime annuelle égale à 1 187,11 € TTC, tel que ressortant de l'acte d'engagement du candidat.

4. Renseignements complémentaires :

Autres informations

Date de signature du marché :

Lot 1 : Lundi 15 novembre 2021

Lot 2 : Lundi 15 novembre 2021

Lot 3 : Lundi 15 novembre 2021

Lot 4 : Lundi 15 novembre 2021

Les marchés sont consultables au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

5. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics

1, rue du Préfet Claude Erignac
54038 Nancy Cedex
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24
E-mail : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr



<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis : Vendredi 19 novembre 2021

